

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-792111

175890



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 1231

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Ali ZAKI ALAA EDDINE

Date de naissance :

22/04/1985

Adresse :

RES la ferak, Cas Allal Ben Abdellah, TANIA, APP9

Tél. :

0522204545

Total des frais engagés : 1235,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

26/06/2022

Nom et prénom du malade :

Ali ZAKI ALAA EDDINE

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affectation Gymnatalogique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

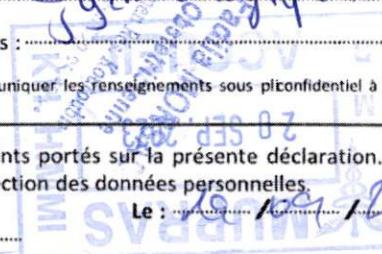
Fait à :

0522

Le : 19/06/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Ali ZAKI ALAA EDDINE



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/06/2023	5 Echo	gicoma 300m	INP 09/06/2023	DR. DERI AZIZA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MARAM Dr. DERI AZIZA Bâtissement Youssra, Lot 17 Toutir CASABLANCA	26/06/2023	735,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

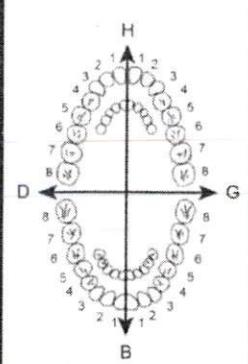
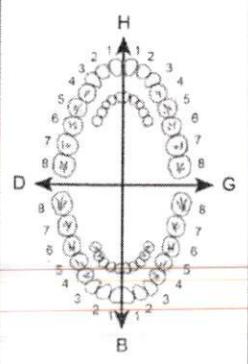
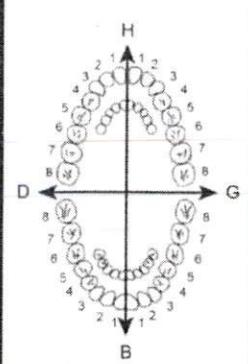
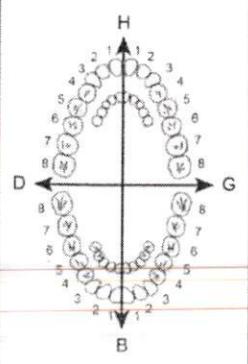
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

	COEFFICIENT DES TRAVAUX													
	MONTANTS DES SOINS													
	DEBUT D'EXECUTION													
	FIN D'EXECUTION													
	COEFFICIENT DES TRAVAUX													
	MONTANTS DES SOINS													
	DATE DU DEVIS													
	DATE DE L'EXECUTION													
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE												
		<table border="0"> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td></td> </tr> </table>	25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B	
25533412	21433552													
00000000	00000000													
D	G													
00000000	00000000													
35533411	11433553													
B														
<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>														
														
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS		VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION												

Professeur Fadila Morsad Achour

Gynécologue - Obstétricienne

Accouchement - Chirurgie Gynécologique

Cancérologie - Maladie du Sein

Echographie - Médecine Fœtale - Stérilité

Colposcopie - Hysteroscopie - Cœliochirurgie

الدكتورة فضيلة مرصاد عاشور

أستاذة في أمراض النساء والتوليد

التوليد - جراحة أمراض النساء

أمراض السرطان - أمراض الثدي

الشخص بالصدى - الطب الجنيني - العقم

الفحص والجراحة بالمنظار الداخلي

96 - 56 - 28

Dr. MORSAD

W.H. 2008

735 00

Slam Morsad

Dr. M.

PHARMACIE MARAM
Dr. DERLAZIZA
Attessement Yousra, Lot 111
Zoubir CASABLANCA

Professeur Fadila MORSAD
Gynécologue - Obstétricienne
76, Bd. Abdelmoumen Rés. Koutoubia - Casablanca
Tél: 0522 99 66 97 - Fax: 0522 25 53 85
ICE : 0017892900047 - INP : 03133305

شارع عبد المؤمن - إقامة الكتبية - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 99 66 97 - الفاكس : 05 22 25 53 86

76, Bd. Abdelmoumen - Rés. Koutoubia (au dessus Attijari Wafa Bank) - Casablanca - Tél : 05 22 99 66 97 - 05 22 25 53 86

WhatsApp : 06 11 83 14 72 - E-mail : cabinetmorsad@gmail.com - En cas d'urgence : Clinique les Papillons : 05 22 98 30 35 - 05 22 98 21 20

Professeur Fadila Morsad A

Gynécologue - Obst

Accouchement - Chirurgie G

Cancérologie - Maladi

Echographie - Médecine Foetale - Stérilité

Colposcopie - Hysté

30 x 54 x 78 mm
471421

Date prep. :
EXP. :
Lot :



N19F41221
09/2025
19/10/22

IMMUNORHO 300 microgrammes (1500 UI)

Poudre et solvant pour solution injectable.

MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION

UTILISATION PAR VOIE INTRAMUSCULAIRE

Lire la notice avant utilisation.

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Médicament soumis à prescription médicale.

CONDITIONS DE CONSERVATION

À conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

Ne pas congeler. Garder les flacons dans l'emballage extérieur pour protéger le médicament de la lumière. À conserver dans l'emballage d'origine. La date de péremption se réfère au produit dans son emballage intact, correctement conservé. À utiliser immédiatement après la reconstitution avec le solvant. Tout médicament non utilisé ou déchet doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur sur le plan local.

IMMUNORHO 300 microgrammes (1500 UI)

Poudre et solvant pour solution injectable par voie intramusculaire

Immunoglobuline humaine anti-D

Flacon de poudre de 300 mcg microgrammes (1500 UI) +
ampoule de solvant de 2 ml

PHARMAS

P.P.V : 735DH00

KEDRION
BIOPHARMA

300 mcg

Mme : MHAMDI WIDYANE

Médecin traitant : Pr : MORSAD FADILA

Examens	Honoraires
CS	200 DH
ECHO	300DH
Montant total	500DH

SIGNE :

Professeur Fadila MORSAD
Gynécologue - Obstétricienne
Bd. Abdelmoumen - Rés. Koutoubia
Casablanca - Tél : 05 22 99 66 97 - 05 22 25 53 86

76 شارع عبد المؤمن - إقامة الكتبية - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 99 66 97 - الفاكس : 05 22 25 53 86

76, Bd. Abdelmoumen - Rés. Koutoubia (au dessus Attijari Wafa Bank) - Casablanca - Tél : 05 22 99 66 97 - 05 22 25 53 86

WhatsApp : 06 11 83 14 72 - E-mail : cabinetmorsad@gmail.com - En cas d'urgence : Clinique les Papillons : 05 22 98 30 35 - 05 22 98 21 20

Professeur Fadila Morsad Achour

Gynécologue - Obstétricienne

Accouchement - Chirurgie Gynécologique

Cancérologie - Maladie du Sein

Echographie - Médecine Fœtale - Stérilité

Colposcopie - Hysteroscopie - Cœliochirurgie

Cooperative Mycophagous Communities

الدكتورة فضيلة مرصاد عاشور

أستاذة في أمراض النساء والتوليد

الوليد - جراحة أمراض النساء

أمراض السرطان - أمراض الثدي

الفحص بالصدى - الطب المختبر - العقم

الفحص والمحاكمة بالمنظار الداخلي

سی و سی

$$L_6 = L_8 - 23$$

Wardyeee

Elie Delo

Mr. George Wright

A half acre property

Time being to be after

+ sales test. Test He

Deeplash / gest. 10/5/81
Dr. Dr. Auel, gynäkologe
Prof. Dr. Paula Obstet.
6, Bd. Alzinaus 78, Kufstein
Tel. 0522 99 6976, 0522 25 33 81
Fax 0522 99 6976, 0522 25 33 81
E-mail: auel@kufstein.at

76 - شارع عبد المؤمن - اقامة الكتبة - الدارالبيضاء - الهاتف: 05 22 99 66 97 - الفاكس: 05 22 25 53 86

76, Bd. Abdelmoumen - Rés. Koutoubia (au dessus Attijari Wafa Bank) - Casablanca - Tél : 05 22 99 66 97 - 05 22 25 53 86

WhatsApp : 06 11 83 14 72 - E-mail : cabinetmorsad@gmail.com - En cas d'urgence : Clinique les Papillons : 05 22 98 30 35 - 05 22 98 21 20

